

IAMGOLD ANNONCE UN FINANCEMENT DE 300 MILLIONS \$ US PAR PRISE FERME

LE PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE EST ACCESSIBLE, TANDIS QU'UN SUPPLÉMENT DE PROSPECTUS SERA ACCESSIBLE SUR SEDAR+ DANS LES DEUX JOURS OUVRABLES

Toronto (Ontario), le 21 mai 2024 – IAMGOLD Corporation (« **IAMGOLD** » ou la « **Société** ») annonce la conclusion d'une entente avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par la Financière Banque Nationale, BMO Marchés des Capitaux et RBC Marchés des Capitaux en vertu de laquelle ils ont convenu d'acheter sur une base ferme 72 000 000 actions ordinaires de la Société au prix de 4,17 \$ US par action ordinaire (le « **prix de l'offre** »), pour un produit brut total pour la Société d'environ 300 millions \$ US (l'« **offre** »). La Société a accordé aux preneurs fermes une option qui peut être levée en totalité ou en partie, leur permettant de souscrire 10 800 000 actions ordinaires supplémentaires au même prix de l'offre au plus tard 30 jours après la clôture de l'offre afin de couvrir les surallocations le cas échéant. En cas d'exercice de l'option en intégralité, le produit brut total de l'offre pour la Société atteindra environ 345 millions \$ US.

Utilisation des produits

IAMGOLD compte utiliser le produit net de l'offre, y compris le produit net de l'option des surallocations, si elle est exercée, pour racheter de Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (« **Sumitomo** ») la participation de 9,7 % (la « **participation transférée** ») dans la mine Côté Gold Mine, afin de rétablir sa participation à 70 % dans la mine Côté Gold. Le produit net de l'offre seront déposés dans un compte portant intérêt ou utilisés pour rembourser les fonds prélevés sur la facilité de crédit, conformément aux bonnes pratiques de gestion de trésorerie, jusqu'à l'achèvement du rachat susmentionné attendu avant la fin de l'année civile.

Selon l'échéancier actuel d'intensification des activités à la mine Côté Gold, les conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur le montant des dépenses nécessaires pendant cette période et les flux de trésorerie générés par les autres exploitations de la Société, elle croit que le produit net de l'offre, combinés à la trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars 2024, aux flux de trésorerie d'exploitation attendus, aux produits attendus de la vente du reste des actifs de Bambouk et aux fonds inutilisés disponibles sur la facilité de crédit, seront suffisants pour financer le rachat de la participation transférée.

Le rachat augmentera la participation de la Société dans la mine Côté Gold, donnera lieu à un accroissement des avantages économiques et des flux de trésorerie et supprimera les coûts supplémentaires associés à la détention de l'option de racheter la participation de 9,7 %.

Contexte de l'entente de rachat entre la coentreprise Côté Gold et Sumitomo

La mine Côté Gold est exploitée par l'intermédiaire d'une coentreprise (la « **coentreprise Côté Gold** » ou la « **coentreprise** ») entre IAMGOLD, qui en est l'exploitant, et Sumitomo. La coentreprise est régie par la convention de coentreprise Côté Gold.

La participation d'IAMGOLD dans la coentreprise est de 60,3 %, et la Société a l'option de racheter une participation de 9,7 % de Sumitomo dans le cadre de l'entente de financement et de modification de la coentreprise (l'« **entente de financement de la coentreprise** ») annoncée le 19 décembre 2022. Conformément aux modalités de l'entente de financement de la coentreprise, la Société a le droit de racheter de Sumitomo sa participation de 9,7 % dans la mine Côté Gold le 31 mai et le 30 novembre de chaque année entre le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2026.

L'entente de financement de la coentreprise prévoit également que jusqu'au rachat par la Société de la participation transférée ou au 30 novembre 2026, selon la première de ces occurrences, la Société versera à Sumitomo un montant aux termes de l'option de rachat équivalant au taux du financement à un jour garanti à trois mois, majorés de 4 %, relativement aux contributions payées par Sumitomo dans le cadre de la participation transférée.

Le prix d'acquisition de ce rachat est équivalent au financement initial de 250 millions \$ US versé par Sumitomo dans le cadre de la participation transférée, majoré des contributions supplémentaires effectuées, déduction faite de la production d'or additionnelle reçue par Sumitomo en raison de l'augmentation de sa participation jusqu'à l'atteinte de la production commerciale, majoré de tout montant cumulé et impayé payable aux frais de l'option.

Dans ses états financiers, la Société a constaté un passif financier pour l'option de rachat dans Côté Gold égal au prix de rachat actuel (y compris le montant cumulé et impayé pour les frais de l'option). Au 31 mars 2024, le passif financier s'élevait à 366,8 millions \$ US.

Détails de la transaction

L'offre sera faite dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada (sauf le Québec et le Nunavut) par le moyen d'un supplément de prospectus définitif au prospectus préalable de base existant de la Société en date du 1^{er} septembre 2022 (le « **prospectus préalable de base** ») qui sera déposé aux alentours du 22 mai 2024 (le « **supplément de prospectus** ») auprès des autorités en valeurs mobilières dans chaque province et territoire du Canada. L'offre sera faite aux États-Unis aux termes d'un supplément de prospectus provisoire et d'un supplément de prospectus définitif (collectivement, les « **suppléments de prospectus américains** »), déposés dans le cadre d'une déclaration d'enregistrement sur le formulaire F-10 (la « **déclaration d'enregistrement** »), déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (« **SEC** ») dans le cadre du régime d'information multinational canadien-américain.

La clôture de l'offre prévue aux environs du 24 mai 2024 est assujettie à certaines conditions et comprend l'obtention des approbations réglementaires, notamment l'approbation de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York.

La Société a déposé la déclaration d'enregistrement (incluant le prospectus préalable de base) auprès de la SEC pour l'offre sur laquelle porte la présente communication. La Société a déposé le prospectus préalable de base auprès des autorités en valeurs mobilières dans chaque province et territoire du Canada. Avant d'investir, veuillez prendre connaissance de la déclaration d'enregistrement, du prospectus préalable de base, des suppléments de prospectus américains, du supplément de prospectus et des documents intégrés par renvoi aux présentes, ainsi que des autres documents déposés par la Société auprès de la SEC et des autorités en valeurs mobilières canadiennes, le cas échéant, pour des informations exhaustives au sujet de la Société et de l'offre. Les documents déposés auprès de la SEC sont disponibles gratuitement sur son système électronique de données, d'analyse et de recherche au www.sec.gov. L'accès au prospectus préalable de base, au supplément de prospectus et à toute modification à ces documents est fourni conformément aux lois sur les valeurs mobilières en ce qui a trait aux procédures d'accès à un prospectus préalable de base, à un supplément de prospectus préalable et à toute modification à ces documents. Le prospectus préalable de base est accessible et le supplément de prospectus sera accessible (dans les deux jours ouvrables suivant la date du présent communiqué de presse) sur SEDAR+ au www.sedarplus.com ou au www.sedarplus.ca. On peut se procurer une copie électronique ou papier de la déclaration d'enregistrement, du prospectus préalable de base, des suppléments de prospectus américains, du supplément de prospectus et de toute modification à ces documents, sans frais, au Canada, auprès de la Financière Banque Nationale, par téléphone au 416 869-8414 ou par courriel à NBF-Syndication@bnc.ca ; de BMO Nesbitt Burns Inc., Brampton Distribution Centre, a/s de The Data Group of Companies, par téléphone au 905 791-3151, poste 4312 ou par courriel à torbramwarehouse@datagroup.ca ; et de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., par téléphone au 416 842-5349 ou par courriel à Distribution.RBCDS@rbccm.com en fournissant

une adresse courriel ou une adresse, le cas échéant, et aux États-Unis, auprès de la National Bank of Canada Financial Inc., 65 E. 55th St., 8th Floor, New York, New York 10022 ; par téléphone au 416 869-8414 ou par courriel à NBF-Syndication@bnc.ca ; de BMO Capital Markets Corp., a/s de : Equity Syndicate Department, 151 W 42nd Street, 32nd Floor, New York, New York 10036, par téléphone au 800 414-3627 ou par courriel à bmoprospectus@bmo.com ; et de RBC Capital Markets, LLC, 200 Vesey Street, 8th Floor, New York, NY 10281-8098 ; a/s de : Equity Syndicate ; par téléphone au 877 822-4089 ou par courriel à equityprospectus@rbccm.com en fournissant une adresse courriel ou une adresse, le cas échéant.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat ; par ailleurs, les actions ordinaires en question ne doivent pas être vendues dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur enregistrement ou leur admissibilité aux termes des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des faits nouveaux que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire à l'avenir (y compris les énoncés portant sur le moment de la réalisation et l'ampleur de l'offre ainsi que l'utilisation des produits de l'offre) sont des énoncés prospectifs. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « objectifs », « occasions », « engager », « prospectif », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la capacité de la Société à racheter la participation transférée selon les modalités attendues ou dans n'importe quelle condition ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire, et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent l'incapacité d'atteindre la production d'or estimée, prévue ou planifiée, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications à des facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans la

relation de la Société avec Sumitomo, l'instabilité des marchés des capitaux, le risque de change, les changements dans les marchés mondiaux d'or, les risques de cybersécurité et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » du plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD et dans le rapport annuel d'IAMGOLD analysant la situation financière et les résultats d'exploitation au premier trimestre terminé le 31 mars 2024, déposés auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. La mine Côté Gold, une exploitation à grande échelle et à longue durée de vie, est entrée en production. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel.

IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com